

Projet « L'Europe sans bagages » et appel à témoignages

L'association Hôtel Europa poursuit son travail de création et de mise en place d'événements durant l'année 2010 sur le territoire. Le travail s'élargit aussi à des collaborations avec nos voisins de la Matheysine et du Vercors. Nous accueillerons le 23 avril, au Percy, Philippe Hanus, du CPIE/ Parc régional du Vercors qui interviendra autour du thème : « *Les oubliés de la mémoire ? Vers de nouveaux témoignages de la Seconde Guerre Mondiale en Vercors-Trièves* », rencontre qui sera suivie le lendemain d'un spectacle créé avec des élèves du lycée de Villard : « L'hôtel du Parc » ayant pour thème l'ancien lycée polonais de Villard de Lans. Ces deux soirées sont présentées en ouverture d'une manifestation qui sera développée à partir de l'automne 2010 : « L'Europe sans bagages », qui proposera spectacle, rencontres, films, ateliers pédagogique sur le territoire et au-delà.

Pour réaliser ce projet nous recherchons des témoignages peut-être oubliés, des documents, lettres, carnets, récits qui évoquent le quotidien de l'époque, l'histoire de personnes ayant été éventuellement cachées, les relations avec la Résistance et le maquis... Tout ce qui peut témoigner d'une mémoire qui n'a pas été forcément révélée, cette « mémoire des oubliés », qui sera le thème proposé par Philippe Hanus en avril, en préambule au projet développé à l'automne.

Merci de contacter Frederika Smetana au 06 89 20 86 17 ou f.smetanova@free.fr

Programme du mois d'avril :

Vendredi 23 avril à 20h 30 à la grange du Percy : « Les oubliés de la mémoire ? Vers de nouveaux témoignages de la Seconde Guerre Mondiale en Vercors-Trièves ». Rencontre-conférence avec Philippe Hanus du CPIE/ Parc du Vercors dans le cadre du projet « L'Europe sans bagages ». Entrée libre. Réservations : 06 89 20 86 17 (Hôtel Europa) ou par mail : f.smetanova@free.fr

Samedi 24 avril à 20h 30 à la grange du Percy : « Les pensionnaires de l'hôtel du Parc », par la Compagnie Léon Natan de Villard-de-Lans. **Juin 1944** : dans une chambre de l'internat des garçons du lycée Cyprian Norwid, à Villard de Lans, des lycéens polonais se préparent aux combats de la Résistance du Vercors... Dans le cadre du projet « L'Europe sans bagages ».

Tarif : 8€. Collégiens, lycéens : 4€.

Réservations : 06 89 20 86 17 (Hôtel Europa) ou par mail : f.smetanova@free.fr

DEVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez ci-joint le programme complet de la dizaine du développement durable organisée sur le Trièves du 01 au 10 avril.



Recettes

Gigot d'agneau mariné

Préparation : 30 minutes Marinade : 6 heures
Cuisson : 1h 45

Ingrédients :

4 gousses d'ail
1 citron non traité
½ bouquet de romarin frais
½ bouquet de sauge fraîche
1 feuille de laurier
6 grains de poivre blanc
4 cuil. A soupe d'huile d'olive pressée à froid
1 gigot d'agneau avec os (de 2.5 Kg environ)
Sel
1 Kg de pomme de terre
8 petites carottes
8 brins de persils moyens
2 bottes d'oignons verts (frais)
8 tomates moyennes
8 branches de céleri
20 cl de vin blanc sec

Préparation :

Epluchez et hachez l'ail. Lavez le citron à l'eau chaude essuyez-le et râpez le zeste. Pressez le jus. Lavez et égouttez le romarin et la sauge. Hachez-les finement ainsi que la feuille de laurier. Broyez grossièrement les grains de poivre. Mélangez tous ces ingrédients avec l'huile d'olive et badigeonnez-en le gigot. Laissez le macérer à couvert pendant au moins 6 heures au réfrigérateur.

Préchauffez le four à 250°C (th8-9). Epluchez et lavez les pommes de terre et les carottes, lavez le persil. Nettoyez et lavez les oignons frais. Lavez les tomates et les céleris, coupez les en deux.

Salez le gigot et mettez-le dans un grand plat allant au four. Disposez les légumes dans le plat salez les. Versez la moitié du vin. Faites cuire 45 minutes. Versez le reste de vin. Retournez le gigot et laissez cuire encore pendant 45 minutes.

Découpez le gigot. Servez les tranches de viande entourées de légumes dans des assiettes chaudes.



Le mot du maire

Voici le 24^{ème} numéro du « Petit Percillou ». Ce journal municipal, même modeste est un lien important entre nous. Informer, expliquer est indispensable, même pour la plus petite des collectivités.

Pourtant les trois communautés de communes ont décidé de ne plus financer le « Journal du Trièves » édité par le SAT. Ce joli symbole entre nos trois cantons du Trièves va disparaître. Cette petite fenêtre sur nos voisins est close.

Raisons budgétaires ? J'en doute puisque il est à parier que chacune des communautés de communes créera son propre titre. Chacun chez soi, le territoire Trièves c'est bon pour les discours. Je ne parle pas des coupes sombres dans les actions à l'échelle du Trièves vers la culture, l'agriculture (plans pastoraux), l'Agenda 21 qui sans le travail et l'opiniâtreté des élus du SAT auraient été jetées au panier. Le Trièves est connu et reconnu pour son dynamisme et son innovation, attention de ne pas tout détruire par des décisions à courte vue. Nous devons nous rassembler, faisons le de manière intelligente et constructive.

Le printemps est l'occasion de voir éclore de nouveau projet sur notre commune, l'ancien bâtiment de la Cuma va retrouver une nouvelle jeunesse, tout comme le bassin de la Dône et l'idée des jardins partagés prend doucement forme. Ces jardins sont aussi un moyen de réinvestir le site de la colonie de Fontaine et de redonner envie à tous les percillous de s'y promener. C'est l'occasion pour moi de saluer l'excellente collaboration avec la commune de Fontaine.

Et puis le printemps c'est la fête avec de beau rendez-vous pour ces prochains mois.

En attendant, tous aux jardins pour faire fleurir notre commune.

Guillaume Gontard

Carnaval au Village...

Le 27 février, c'était carnaval au Village.

Le comité des fêtes et la commune ont organisé un carnaval pour tous au Percy.

Malgré les quelques gouttes de pluie, petits et grands ont pu défiler dans le village et visiter chacune des maisons.

Ils ont ainsi rapporté dans leur panier de quoi faire un bon gouter.

Bugnes et crêpes étaient à l'honneur.

Avant le défilé chacun a pu se maquiller.

Lion, clown, princesse, Papillon, fleurs, ours, Sorcières.... « Un super après midi »



Budget Commune :

Dans le prochain Petit Percillou nous vous proposerons un récapitulatif du budget 2010 de la commune

La commune

PLU...

Le conseil municipal a décidé de réviser notre POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette décision est le fruit de nombreuses rencontres avec le CAUE, la DDE et des débats en conseil municipal. C'est un long travail qui va commencer auquel les habitants seront associés. Nous sommes conscients que la marge de manœuvre est étroite entre les contraintes juridiques (loi montagne, scot) et techniques (carte des risques).

C'est une formidable occasion de mener une large réflexion sur notre commune et son développement toujours dans l'intérêt général.

La prochaine étape est le choix d'une équipe d'urbanisme qui nous accompagnera dans notre démarche. Nous nous sommes regroupés avec la commune de saint Maurice en Trièves (qui se lance également dans un PLU) afin de faire un appel d'offre commun et de partager nos réflexions.

Jardins partagés :

Les jardins partagés c'est parti !

Deux réunions ont déjà eu lieu, animées par Emilie Astier de l'association « les pouces vertes ». Ces premières réunions ont pour but d'organiser le fonctionnement de ces jardins et de définir un cadre. Ensuite la préparation du terrain et les premiers aménagements pourront commencer.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, même si vous n'avez pas suivi les premières réunions. Les comptes rendus et dates des réunions sont en ligne sur le site internet : www.mairielepercy.com. Prochaine réunion : le 07 avril à 20h30

Colonie de Fontaine:

Une convention a été signée entre la commune du Percy et celle de Fontaine pour une mise à disposition des bâtiments et terrains de la colonie.

Une partie des terrains sera utilisée pour les jardins partagés avec un bâtiment pouvant servir de stockage du matériel.

Une rencontre sur le terrain était organisée vendredi 05 mars avec les associations intéressées par un local.

Ainsi, l'ACCA du Percy, Les Pieds Dans L'Ebron, Les Pouches Vertes et L'AFR de Clelles ont pu préciser leurs besoins (stockage etc..) ou leurs désirs (accessibilité etc..). Un local est prévu par l'employé communal Mr Pierre Piteux. D'autres rencontres seront programmées afin de finaliser le projet.

Une belle manière de réinvestir les lieux légalement et d'éviter une lente dégradation et marginalisation de ce site.

Chaufferie :

Le permis de construire vient d'être déposé.

L'appel d'offre doit avoir lieu fin avril pour un début des travaux en juin 2010.

Pour l'hiver prochain, la salle des fêtes, le restaurant, le logement communal, les 4 logements OPAC et la bibliothèque seront chauffés au bois du Trièves.



Tracteur:

Le conseil municipal réfléchi à l'achat d'un tracteur afin de pouvoir réaliser les différentes opérations d'entretien (élagage, travaux sur les chemins...) et le déneigement.

L'adaptation d'une étrave sur un tracteur est couteuse et il est nécessaire de renouveler l'opération à chaque changement de prestataire. L'acquisition d'un véhicule permettrait d'avoir une solution durable pour le déneigement et de pérenniser le contrat de l'employé communal. Du matériel (élagueuse, bennes...) peut être mutualisé avec des communes voisines. Le Conseil général a accepté de nous financer une partie de l'équipement et nous verse une aide non négligeable pour le déneigement.

Nous attendons l'octroi d'une autre subvention avant de prendre une décision.

Emploi communal

Le conseil municipal a décidé l'augmentation du temps de travail de notre employé communal. Pierre Piteux employé sur la commune depuis janvier 2009, travaille aujourd'hui à temps plein.

Ses missions : Le transport scolaire, l'entretien extérieur du village et des bâtiments communaux, des petits travaux, l'entretien du réseau d'eau et des réservoirs.

Eau et assainissement

Les Schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement sur 2010-2011 seront portés par le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval).

Ces études nous permettent de faire le point sur l'existant, notre alimentation en eau, nos réseaux, leur état. De se projeter sur 20 ans en estimant nos besoins,

notre évolution, les nouvelles réglementations. Une fois ces deux schémas établis nous aurons une visibilité sur nos réseaux et sur les travaux à effectuer.

Travailler avec le SIGREDA (5 communes adhérentes sur le canton de Clelles) est important, cela nous permet de mutualiser les moyens techniques et financiers.



De faire baisser les coûts et surtout d'avancer sur ces points importants que sont l'eau et l'assainissement avec les autres communes de notre canton, du territoire Trièves et de la Matheysine qui font ce travail en même temps. Plus largement de travailler sur l'eau et nos rivières.

Décharge

Une nouvelle fois le grillage de la décharge a été endommagé suite à des déchets jetés par-dessus.

Nous vous rappelons que la décharge est exclusivement pour les branchages et gravats après une inscription en mairie lorsque vous récupérez la clé.

Pour les ferrailles et autres déchets il est important de respecter les dates du ramassage des encombrants.

A cet effet la décharge est ouverte la semaine qui le précède.

En avril vous pouvez déposer **vos objets encombrants à partir du 24 avril à la décharge communale pour un ramassage le 29 avril.**

Pour les déchets électroménagers et électriques le dépôt se fait à la plateforme de compostage à Clelles. MERCI de respecter ce fonctionnement pour nous éviter toutes dépenses supplémentaires pour l'entretien de cette décharge

Concours de dessins



Les enfants à vos peintures, crayons et feutres...

Dessines ton village ou ce qu'il représente et dépose ton dessin dans la boîte aux lettres de la mairie (avant le 1^{er} juin).

N'oublie de signer ton œuvre. Les dessins recueillis paraîtront dans un prochain Petit Percillou.

A toi de jouer.....

Des nouvelles de L'intercommunalité

Schéma de Cohérence Territoriale :

Afin de mettre en place le nouveau SCOT du Trièves, le SAT organise des Forums publics pour que chacun puisse participer.

Les rencontres auront lieu tout au long de l'année, avec à chaque réunion un nouveau thème.

Toutes les informations sur le site alpes-trieves.com

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous rénovez, effectuez des travaux de mise aux normes, souhaitez mettre en location, vous avez besoin d'adapter votre logement pour des raisons d'handicaps ou d'âge..... Vous pouvez avoir droit à des subventions et des conseils gratuits.

Votre contact : Habitat et Développement Isère Savoie au 06 45 61 34 06

Une permanence à Mens à la Communauté de Communes le 4^{ème} jeudi du mois ou à Monestier de Clermont au Granjou le 2^{ème} jeudi des mois pairs.

Comité des fêtes

Après l'assemblée générale fin 2009 voici le nouveau bureau du Comité de Fêtes.

PREDIDENT : Le Douarin Benjamin

VICE PRESIDENTE : Gontard Anne Marie

SECRETAIRE : Cislo Eva

VICE SECRETAIRE : Alain Marie Annick

TRESORIERE : Christine Bronner

VICE TRESORIER : Frédérique Bardone, Jean Claude Rochette

Il y a le bureau et surtout les membres actifs, des nouveaux et des « anciens ».

Nous remercions pour leur travail d'animation en 2008 -2009 tous ceux qui ont participé et mis en place ces animations et cette vie de village.

Pour 2010 après la galette et le carnaval il est prévu pour fin juin, début juillet un nouveau spectacle : « Les trois mousquetaires » avec des chevaux, des combats, des costumes, par la même troupe que le Capitaine Fracasse et pour le 24 juillet le repas du village en collaboration avec les chasseurs.

Mais le Comité des Fêtes c'est d'abord une histoire de village et nous avons envie et besoin de votre participation et de toutes vos idées pour faire des animations (jeux, fêtes, concours.....) pour cela n'hésitez pas à nous en parler, vous pouvez aussi les déposer dans la boîte de la Mairie.

Horaires

Mairie

04 76 .34 46 04

Site internet : www.mairielepercy.com

Ouverture au public tous les jours de 14 h à 17 h

Permanence du maire tous les vendredi après-midi.

Bibliothèque

Le Percy : 04 76 34 46 24,

Ouverture :

Mardi : 17 h – 19 h

Mercredi : 17 h 30 – 19 h

Jeudi et samedi : 10 h – 12 h